

Transfert et Redoublement

Par **Alex97490**, le 15/05/2016 à 10:56

Bonjour,

Je suis un étudiant actuellement en faculté de droit en L2.
J'ai redoublé 2 fois ma L1 à l'université de la Réunion et je ne suis pas sur de passer en L3 cette année.

Je souhaiterais cependant m'inscrire à la faculté de droit à Montpellier, et donc faire un transfert, dans un cas de redoublement ou non.

Je me demandais alors si je pourrais être refusé par rapport à mon dossier, et donc si une fac pouvait être sélective en situation de transfert?

Je vous remercie d'avance pour vos réponses

Par **Dragon**, le 15/05/2016 à 14:17

Bonjour,

en principe, le changement d'université est possible qu'importe son dossier et les redoublements. Après, certaines facs peuvent avoir quelques exigences.

Par **Alex97490**, le 15/05/2016 à 17:22

D'accord,

Je te remercie Dragon pour ta réponse :)